

Jésus et la femme adultère

Nous mettons souvent des limites et des conditions à l'amour : « Je t'aime si tu fais ce que je te dis. » Mais ce n'est pas l'autre comme autre, tel qu'il est, dans son altérité, que nous aimons ; c'est nous-même, c'est ce que nous voudrions que l'autre soit, et non ce qu'il est, avec ses limites comme nous. Quelle prétention exorbitante ! Souvent nous attendons que l'autre change pour l'aimer, alors que l'autre attend que nous l'aimions pour changer.

Or Jésus n'a pas attendu que cette femme soit juste ou parfaite pour l'aimer. À ce compte, Jésus n'aurait aimé personne s'il avait attendu que les hommes soient justes et sans péché. C'est pourquoi il déclare aux Pharisiens qui se prétendent justes : « Que celui d'entre vous qui n'a jamais péché lui jette la première pierre » (Jn 8,7). L'Évangile n'est pas d'abord une morale, mais une Bonne Nouvelle : pour les pécheurs que nous sommes tous, plus ou moins. Jésus ne cesse de dire qu'il est venu non pour les justes (qui n'existent pas à proprement parler, par rapport au seul Juste qu'est Dieu - « Il n'y a pas de juste, pas même un seul » [Rm 3,10]), mais pour les pécheurs, ou encore qu'il est « venu non pour les bien-portants, mais pour les malades ».

Jésus commence par rejoindre cette femme et par l'aimer telle qu'elle est, sans condition préalable. Il ne lui dit même pas : je t'aime si tu ne commets plus d'adultère. Non, la grâce est absolue. Il commence par lui manifester gratuitement son amour, et refuse de l'identifier ou de la réduire à l'acte qu'elle a commis. Il la considère dans sa dignité de femme : « Femme [...], moi non plus, je ne te condamne pas. » Il ne lui dit cependant pas que commettre l'adultère n'est rien. Mais ce n'est qu'après lui avoir d'abord manifesté gratuitement son amour sans condition qu'il lui dit à la fin : « Va, et désormais ne pèche plus » (Jn 8,11). Il ne commence pas par lui faire la morale, comme les Pharisiens. Mais parce qu'il aime cette femme, parce qu'il sait qu'elle vaut mieux que ce qu'elle a fait, il l'appelle à renoncer à ce chemin de mort. En d'autres termes, Jésus ne lui dit pas : « Je t'aime si tu ne commets plus d'adultère » ; mais : « Parce que je t'aime, ne commets plus d'adultère ». C'est ainsi que, se sachant aimée, cette femme pourra changer de vie.

Si nous nous adressons à quelqu'un loin de l'Église en lui présentant l'Évangile comme une morale en lui disant : « Dieu t'aime si tu observes ses commandements », ce qui n'est certes pas faux pour qui a déjà rencontré Dieu et qui sait que « ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu, mais que c'est lui qui nous a aimés » (1 Jn 4,10) - mais pour celui-là seul ! (Et encore, Jésus demande à celui-là d'aller plus loin en vendant tout ce qu'il possède pour le suivre !) -, nous risquons de mettre des limites à l'amour et au pardon de Dieu et finalement d'annoncer une loi humaine sous le nom de « Dieu » ou de « morale de l'Église ». Et nous risquons de décourager et de désespérer des personnes, voire de les condamner. Ce n'est plus alors l'Évangile du pardon et de la grâce que nous annonçons, mais un carcan de règles morales, coupé de sa sève, servant à accuser et finalement à condamner quelqu'un.

Si, en revanche, nous ne nous contentons pas seulement de dire mais de donner à sentir par notre comportement et notre amitié - inspirés de l'Évangile de la femme adultère - que Dieu accueille cette personne d'ores et déjà telle qu'elle est, et que c'est parce qu'il l'aime gratuitement et sans condition que Dieu l'appelle à choisir la vie plutôt que la mort, alors nous annoncerons la Bonne Nouvelle du salut.

Arnaud Corbic, franciscain, professeur de philosophie à Rome